



adopté par le Conseil communal en séance du :
 le président: [Signature] le secrétaire: [Signature]
 approuvé par le Conseil cantonal le 24.02.1995
 le président: [Signature] le secrétaire: [Signature]
 homologué par le Conseil d'Etat en séance du 06.09.1995
 le président: [Signature] le secrétaire: [Signature]

commune de vérossaz 02

zone à bâtir : vérossaz

affectation de zones

zone vieux village (VV)	DSIII
zone résidentielle (R3)	DSII
zone résidentielle (R2)	DSII
zone chalets (R1)	DSII
zone artisanale (AR)	DSIII
zone d'intérêt général A/B/S (ZIG)	DSII/DSIII/DSIV
zone détente sport et loisirs	DSIII
zone d'exploitation et dépôt de matériaux	DSIV
zone à aménager	

à titre indicatif

- forêt
- zone de risque archéologique
- périmètre protection des eaux
- zone de danger (stand)

communauté d'étude pour l'aménagement du territoire nord
 CEDA
 martigny-sion
 ami delaloye
 j+n. widmann

échelle : 1 / 2000
 date : octobre 97